

# EXERCICES

• **La pratique de l'oral est non seulement un des fondements de la relation pédagogique**, elle est aussi une pratique essentielle de l'élève, et ce dans toutes les classes et dans toutes les disciplines. Les programmes officiels le soulignent : l'oral a une place de choix à l'école. On pourrait cependant axer le travail de l'oral de manière spécifique sur sa relation à l'écrit. C'est en effet très souvent dans l'écart plus ou moins grand qui existe entre ces deux formulations de la pensée que se tiennent les difficultés ou les richesses des élèves. On peut ainsi :

• **Effectuer des exercices sur l'Alphabet Phonétique International (API)**, présent dans tous les dictionnaires, ce qui permet de mettre en lumière les relations ambiguës qu'entretiennent, en français du moins, les sons avec les lettres. On peut ainsi faire une dictée en API, ou étudier les particularités phonétiques de certaines lettres (t devant i par exemple). De la même manière on peut se fonder sur l'étude d'autres alphabets et d'autres langues parlées par les élèves pour souligner les particularités du français.

• **À partir de la retranscription la plus rigoureuse possible d'un énoncé oral pris au hasard** (un élève fait un exposé ou relate une expérience, en parlant très lentement ou en étant enregistré), se demander comment par opposition à l'oral on *construit* l'écrit, comment se structure une parole plus ou moins improvisée, à quoi peuvent servir ces fausses notes qui s'apparentent de prime abord à des scories de l'oral (hésitations, bégaiements, mots de liaisons inutiles, prise à partie de l'auditoire) et qui sont des éléments à part entière de la fonction phatique (« d'interpellation ») du langage, de l'art vivant de l'orateur.

• **Travailler sur l'évolution phonétique de mots latins** qui au fil du temps ont vu leur prononciation se modifier jusqu'à devenir celle d'aujourd'hui (de « caput » à « chef », par exemple). Ce parcours de la voix est aussi une occasion de montrer aux élèves que jusqu'à une date récente on prononçait les imparfaits « oi » ou « oué », prononciation dont on retrouve la trace dans la prosodie et dans l'orthographe de fables de la Fontaine par exemple. On peut profiter de cet historique du français oral pour rappeler que l'orthographe des mots s'est fixé avant leur prononciation ce qui explique les écarts, et les très nombreuses lettres finales du français non prononcées.

• **Proposer des sujets d'expressions écrites mettant en jeu la voix**, ce qui permet d'identifier et de reprendre les codes spécifiques de l'écriture de l'oral, codes typographiques ou stylistiques. Les élèves peuvent être invités à écrire un texte sur le thème de la voix, mettant en jeu l'oral et l'oralité, à inventer une rédaction à la première personne qui commencerait par l'expression « Ce jour-là, j'aurais mieux fait de me taire », à imaginer un dialogue de deux personnages employant l'un le registre soutenu et l'autre le registre familier (en évitant la vulgarité) et tentant de se comprendre.

• **À partir du travail sur les codes de l'oral, mener observations et exercices sur la ponctuation**. En quoi cette dernière n'est-elle pas une sorte de vestige de l'oral ? Les signes de ponctuation liés à l'intonation ( ! , , ? ) sont-ils vraiment toujours une trace de l'intonation, et sont-ils les seuls signes qui permettent de noter comment une phrase doit être prononcée ? Ne pourrait-on pas imaginer et inventer d'autres signes pour dire, précisément, le dépit, la colère, la tristesse, l'enthousiasme ? Les poètes, par des mises en pages originales, ont proposé des solutions visuelles à cette difficulté.

• **Conduire des activités autour des interjections**, cette dixième classe grammaticale, quelque peu fourre-tout, dont on ne sait jamais précisément que faire. Les interjections - quand on sait les reconnaître et identifier leur contenu (quelle différence entre « Ah » et « Ha » par exemple) - peuvent

cependant être de précieux appuis pour donner de la vie à un dialogue. Leur maîtrise permet aussi d'éviter celles qui appartiennent au langage familier, et ainsi d'enrichir ses ressources de parlé-écrit.

• **Mener des révisions sur les termes homophones**, ce qui peut aussi être un moyen de revenir sur l'histoire de ces gemellités sonores. À quelles époques et pour quelles raisons a-t-on fixé l'emploi des accents sur les lettres ? Pourquoi y a-t-il un « a », un « ou » et un « la » avec accent ? D'où vient l'accent circonflexe ? Aborder ces questions de manière ludique peut être un moyen d'aider les élèves à mémoriser ces exotismes du français.

• **Étudier le problème de la rumeur**. La question de la transmission défectueuse et de la crédibilité de l'oral conduit à la diffusion, au sein des villes, de rumeurs. On peut ainsi demander aux élèves s'ils connaissent des rumeurs, se pencher sur leurs moyens de propagation, s'appuyer sur des exemples historiques de rumeurs, écrire à partir d'une rumeur.

• **Faire écouter puis retranscrire la parole**. On pourrait par exemple suggérer de travailler sur l'écoute de documents sonores, favorable au développement de l'attention, de la compréhension et de capacités à synthétiser, qu'il s'agisse de livres lus passés sur CD ou d'extraits de journaux ou pièces radiophoniques.

• **Étudier de manière approfondie une des formes que peut prendre le savoir oral est celui du dicton**, la « sagesse des nations ». On peut alors s'interroger sur les situations d'énonciation propres à la profération du dicton, sur leur force argumentative, fondée sur le « bon sens » ou les jeux de mots et autres parallélismes, mais aussi sur leur capacité à reproduire le préjugé par la généralisation. On peut ensuite à partir de textes littéraires parodiant des proverbes (Eluard, Char, Michaux), proposer aux élèves des exercices d'écritures fondés sur leurs structures récurrentes.

• **Consacrer un travail aux registres de langue**. En partant de textes littéraires (Queneau, Ajar, Genet, Céline, le polar en général), on peut conduire les élèves à faire des remarques sur les niveaux de langage, enrichir leur vocabulaire, les amener à trouver des substituts « convenables » pour un travail de rédaction dans le cadre scolaire, différencier « familier » de « grossier », pour leur montrer enfin le passage de registre auquel on est contraint lorsque l'on emploie le code écrit. Et susciter ainsi des interrogations sur la liberté des écrivains, et sur la place ancienne et les fonctions (provocation, vitalité) de l'argot ou du langage dit « populaire » dans la littérature.

• **Aborder l'analyse filmique par le biais du cinéma muet**. On a ainsi un angle d'attaque permettant à la fois de soumettre aux élèves des éléments pour une histoire du cinéma (1927, premier film parlant), mais aussi de réfléchir aux notions de jeu et de scénographie propres au cinéma muet. En quoi l'arrivée de la parole a-t-elle modifié l'esthétique cinématographique, au point que certains cinéastes, comme Chaplin par exemple, ont refusé le parlant pendant encore longtemps ? Le mutisme du film est-il nécessairement un handicap ou une contrainte ?

• **Entamer l'étude de l'argumentation par celle du rôle de l'oralité dans la rhétorique**. En effet, le caractère oral du discours argumentatif, présent depuis ses origines, est pour beaucoup dans sa force de persuasion. On peut étudier ainsi ce qu'est un orateur, ce qui fait ses qualités orales (la voix, le ton, les gestes, l'émotion audible, la capacité à improviser) tout en s'appuyant sur les nombreux dialogues argumentatifs de la littérature. Les discours politiques, à l'Assemblée nationale par exemple, ou encore les plaidoyers au tribunal, où les orateurs sont en situation d'être contredits, peuvent offrir un bon exemple de mise en pratique de l'oral argumentatif aujourd'hui.